



### EDITO

*Le secrétariat tient à remercier chaleureusement le Directeur de l' Aquarium de la Porte Dorée, M. Michel Hignette, ainsi que son adjoint M. Dominique Duché pour leur accueil lors de notre comité technique en juin dernier.*

*Le prochain comité permanent se tiendra à Paris du 12 au 14 novembre.*

*Le congrès IMPAC3 se tiendra à Marseille du 21 au 25 octobre, les activités d'Ifrecor seront présentées au cours d'une soirée-cocktail « Ocean+ » de 18h15 à 20h15 le mardi 22 octobre puis lors d'un café des connaissances qui se déroulera dans la journée du vendredi 25. Ces deux événements sont organisés en partenariat avec l'ICRI.*

*Le concours de la palme Ifrecor est lancé ! Plus d'infos sur le site de l'Ifrecor :*

*<http://www.ifrecor.org/contenu/la-palme-ifrecor-2013-lancee>*

### INFORMATIONS INTERNATIONALES

#### Soutien européen à la biodiversité marine de ses outre-mer

L'Union Européenne, ses Etats membres et les Territoires associés représentent le premier domaine marin au monde, le seul situé à la fois dans tous les océans de la planète (plus de 20 millions de km<sup>2</sup>). Une partie très importante de ce domaine se situe dans les eaux des Outre-mer européens. A titre d'illustration, l'espace marin de la Polynésie française est équivalent à la superficie terrestre de l'Union Européenne. Ces espaces marins abritent une diversité d'écosystèmes à nul autre pareille qui confère à l'Union européenne et à ses Etats membres une responsabilité internationale. 20% des espaces lagunaires du monde se trouvent dans les Outre-mer européens.

Afin de souligner cette importance et de contribuer à la mise en œuvre du Message de La Réunion, une récente étude<sup>1</sup> a analysé la part faite à la protection de la biodiversité marine des outre-mers dans les politiques européennes, tant dans les stratégies qu'en matière de financements (la Conférence de La Réunion, tenue en 2008 sous présidence française de l'UE, a permis de mettre en lumière les enjeux de protection de la biodiversité et d'une meilleure gestion en particulier des espaces marins dans les outre-mers européens).

L'objectif de cette étude réalisée à la fin de la période de programmation des financements européens 2007-2013, était de sensibiliser la Commission européenne sur son action dans les outre-mer européens et de recommander, le cas échéant, des ajustements pour la période de programmation 2014-2020.

#### Des problématiques ultramarines mal intégrées dans les politiques générales de l'UE

Cette étude fait ressortir le fait que, en dépit d'une reconnaissance politique croissante des enjeux que représentent les Outre-mer européens, des efforts restent encore à poursuivre afin de traduire l'importance de leurs espaces marins. Si la déclaration de Limassol adoptée en 2012 reconnaît les Outre-mer européens comme des avant-postes stratégiques pour la coopération régionale, les transcription et déclinaison de cette importance dans les outils et mesures européens demeurent à améliorer. Les problématiques spécifiques aux outre-mer sont en effet encore trop timidement intégrées dans les politiques générales, comme la Politique maritime intégrée, la Stratégie européenne de biodiversité ou les dernières stratégies « Adaptation au changement climatique » ou « espèces envahissantes ».

L'analyse des financements européens a révélé par ailleurs un important fossé entre le total des fonds théoriquement disponibles, et leur utilisation concrète et effective pour le financement d'activités sur le terrain. Une des principales raisons de cette sous-utilisation des fonds réside dans l'inadéquation des procédures et des modes de conception des fonds européens au regard des besoins et des capacités dans la plupart des outre-mer. La complexité, l'absence de

<sup>1</sup> AAMP, 2013

coordination entre les fonds, l'inadéquation des critères d'éligibilité, les conditions de cofinancement et de préfinancement sont autant de barrières pour une utilisation et un accès effectifs des acteurs des Outre-mer européens à ces fonds. Cette inadéquation explique pourquoi i) un seul projet lié à la conservation de la biodiversité marine a été financé à ce jour dans les Régions ultra-périphériques dans le cadre de LIFE+ (Iles Canaries), ii) aucun projet n'a été financé dans les Pays et Territoires d'outre-mer dans le cadre du fonds de la DG Développement et Coopération pour le programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie (ENRTP), iii) la moitié des lignes budgétaires dédiées à la protection de la biodiversité dans le cadre du FEDER n'a pas été dépensée en Martinique, Guadeloupe et Guyane.

La principale avancée, dans le prolongement du Message de La Réunion, a été la mise en place de l'action préparatoire BEST, qui s'est révélée en meilleure adéquation avec les priorités de conservation et avec les capacités de mise en œuvre en outre-mer. Si des ajustements restent nécessaires, cette action préparatoire démontre la possibilité d'imaginer et de mettre en place des outils adaptés pour les Outre-mer européens.

#### La coopération régionale : une grande hétérogénéité entre territoires

L'étude a également porté sur la coopération régionale. Alors que la nécessité de coopération des outremer européens avec leurs voisins régionaux est un thème récurrent des politiques européennes, notamment dans le domaine de la protection de la biodiversité, il n'y a pour l'heure ni stratégie ni financement dédiés à cette thématique. Les activités de coopération existantes sont financées via le FEDER « Coopération » pour les Régions ultra-périphériques et le FED pour les PTOM avec une possibilité « théorique » d'articulation entre ces deux fonds.

L'analyse de la mise en œuvre de cette coopération a révélé une grande hétérogénéité entre territoires : la Macaronésie, la Guyane et La Réunion sont particulièrement actives. Les coopérations financées dans le cadre du FEDER bénéficient majoritairement aux autorités et ONG internationales et peu aux associations locales (comme les comités des pêches) exclues en raison de la complexité des dossiers.

La collaboration entre les PTOM et leurs voisins est fortement conditionnée par l'adhésion de ces PTOM aux organisations régionales en charge des projets FED. Ainsi, dans le Pacifique, les PTOM ont bénéficié de programmes collaboratifs régionaux dans le domaine de la gestion des ressources marines en qualité de membres de la CPS. Les PTOM de l'Océan Indien et des Caraïbes n'ont pas pris part à de tels projets car ils ne sont pas membres respectivement de la COI et de CARICOM. L'articulation entre FED et FEDER pour favoriser la collaboration entre les RUP avec leurs voisins régionaux est administrativement complexe ; à ce jour seul le programme ISLANDS en cours dans l'Océan Indien a pu se concrétiser.

Les résultats et recommandations de cette étude ont été présentés au Parlement européen en décembre 2012 lors d'une séance présidée par le député européen de Nouvelle-Calédonie Maurice Ponga. Ils ont été aussi présentés lors de la « table ronde des outremer européens » de décembre 2012. Depuis, le bureau européen de l'UICN à Bruxelles travaille en étroite collaboration avec la Commission Européenne sur la pérennisation du financement BEST.

## BEST

Dans le prolongement du message de la Réunion, l'action préparatoire BEST lancée en 2011 s'achève cette année (une action préparatoire ne peut durer plus de 3 ans). Elle a largement bénéficié aux départements et collectivités d'outre-mer français. Sept des 16 projets financés suite aux deux appels à projets 2011 et 2012 sont issus des outre-mer français et parmi eux, 4 concernent le milieu marin dont 2 les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés et plus particulièrement les services rendus par ces écosystèmes, dans les Caraïbes (projet CARIPES) et le Pacifique (projet Corail).

En début d'année, un accord de financement de 0,800 million d'euros, signé entre l'Agence française de développement et l'UICN (internationale) a permis de financer deux projets français supplémentaires qui figuraient sur la liste complémentaire des projets BEST 2012, non retenus par défaut de financement. Cet accord, baptisé BEST+, a sélectionné deux porteurs de projets, l'association réunionnaise de protection des tortues marines Kelonia et l'Atelier Technique des Espaces Naturels pour deux projets relatifs à la gestion des récifs coralliens et de leurs écosystèmes associés, un sur la protection des tortues marines *Caretta caretta* dans l'Océan Indien (projet COCA LOCA), l'autre sur la gestion des mangroves à l'échelle des outremer européens des Caraïbes et de l'Océan Indien (projet MANG).

Contrairement aux deux premiers appels à projet, l'appel d'offre 2013 de l'action préparatoire BEST ne financera pas directement des projets. En effet, Best a toujours été conçu comme un dispositif transitoire, reconduit chaque année, et au final limité dans le temps. Les deux premiers appels à projet devaient permettre d'approcher la réalité et le sérieux des besoins dans les outre-mer européens. Le grand nombre de projets reçus, leur qualité et le montant des financements sollicités ont répondu à cette attente. Fort de ce constat, l'appel d'offre 2013 vise à permettre une réponse pérenne au Message de La Réunion en matière de mise en place d'un mécanisme de protection de la biodiversité des outre-mer européens, via la mise en place d'outils pour préparer la création d'un fond multi-bailleurs, avec notamment des actions de mobilisations multi-échelles, des documents récapitulatifs des enjeux et priorités d'intervention par région (profils écosystémiques régionaux), des stratégies d'investissement (stratégies BEST) et une plateforme internet sur le site de la Commission (sur les projets BEST existants, les opportunités de financement, les documents des profils écosystémiques régionaux et des stratégies BEST).



ICRI

## Assemblée générale

La prochaine assemblée générale de l'ICRI aura lieu du 14 au 17 octobre à Belize-city. Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> et dernière assemblée sous le co-secrétariat de l'Australie et du Belize. Le lancement de la stratégie régionale de lutte contre le poisson lion, les décisions relatives à la réorganisation du réseau mondial de suivi des récifs coralliens (GCRMN) et la journée dédiée à la gestion communautaire des récifs coralliens constitueront les temps forts de cette réunion. Le renouvellement de l'Appel à l'Action ainsi que les résultats des travaux du comité ad hoc sur l'évaluation économique des récifs coralliens piloté par N. Pascal sont également au programme. Pour plus d'information sur cet événement, consulter le site internet de l'ICRI : <http://www.icriforum.org/ICRIGM28>



### **Evaluation de l'état actuel et de l'évolution des récifs coralliens des Caraïbes** (cf. site de l'ICRI)

Les changements à la tête du GCRMN en 2010 ont conduits à une redéfinition des objectifs du réseau.

L'UICN, à présent en charge du GCRMN, compte notamment renforcer les connaissances scientifiques sur l'état et l'évolution des écosystèmes

coralliens dans un certain nombre de sites à travers le monde. Cet objectif requiert la mise en place de points de références rigoureux et de renseigner l'évolution d'un état relativement préservé à un état dégradé de différents récifs.

L'un des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif est d'organiser des ateliers régionaux réunissant les personnes qui collectent les données et les impliquer dans leur analyse et leur synthèse. C'est dans ce cadre que s'est tenu l'atelier sur la résilience des récifs coralliens des Amériques tropicales à Panama City du 29 avril au 5 mai 2012. Il a réuni 36 scientifiques dont 2 représentants de l'Université de Guadeloupe. Cette analyse préliminaire a révélé que certains récifs de la mer des Caraïbes étaient en meilleure condition que la moyenne observée dans la région, notamment des récifs des Antilles néerlandaises et des îles Caymans. Les causes de ces différences au sein de la région sont encore mal comprises. Les récifs présentant la couverture corallienne la plus importante tendent à être caractérisés par une faible pollution terrigène, un minimum d'encadrement des pratiques de pêches, une prospérité économique modérée et une occurrence inférieure de cyclones, blanchissement et maladies coralliennes. Révéler les interactions potentielles de ces différents facteurs est un des objectifs clés de ce travail entrepris par le GCRMN. L'intégralité de ce rapport d'atelier est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.icriforum.org/sites/default/files/GCRMN\\_Tr](http://www.icriforum.org/sites/default/files/GCRMN_Tr)

[opical Americas Coral Reef Resilience Final Workshop Report.pdf](#)

## IMPAC 3

La 3<sup>ème</sup> édition du congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC) aura lieu du 21 au 25 octobre 2013 au palais du Pharo Marseille. Il est co-organisé par l'Agence des aires marines protégées et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'IFRECOR sera bien représentée à cet événement puisque les activités de l'initiative seront présentées conjointement avec celles de l'ICRI lors de deux événements dédiés, un Ocean+ qui aura lieu le mardi 22 de 18h15 à 20h15 puis un « café des connaissances » le vendredi 25. L'Ifrecor participera également au café des connaissances co-animé par Nicolas Pascal et Ophélie Darses (CGDD) qui discutera des moyens de valoriser les études économiques auprès des décideurs ainsi que de « l'usage des valeurs de non-usages » Au-delà de ces deux rendez-vous, des membres de L'IFRECOR valoriseront également leur travail au sein de l'initiative au travers de leur implication dans des ateliers techniques, on peut noter la participation de Nicolas Pascal, pilote du TIT socio-économie dans un atelier sur le financement des AMP aux côtés du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), de sa déclinaison française (FFEM) et du WWF. Le projet PAMPA sera également mis en lumière au travers de la participation de sa coordinatrice, Dominique Pelletier.

<http://www.impact3.org/fr/>

## INFORMATIONS NATIONALES

### La réunion technique de l'IFRECOR

La réunion technique 2013 de l'IFRECOR s'est tenu du 18 au 21 juin à l'aquarium de la Porte Dorée à Paris. En plus des discussions relatives à l'avancement des TIT et des plans locaux, ce comité technique a été l'occasion pour les participants de suivre deux sessions de formation, l'une sur le mécénat et l'autre sur le site internet de l'IFRECOR. Ont été également évoqués la future table ronde biodiversité marine de la prochaine conférence environnementale et la collaboration de l'ifrecor à l'Observatoire National de la Biodiversité.

### Les activités des TIT en bref

**TIT biodiversité :** mise en place prochaine d'un groupe de pilotage mixte experts/gestionnaires qui proposera une méthodologie harmonisée pour construire la typologie des habitats de l'ensemble des collectivités à l'échelle biocénétique. La méthode sera testée sur l'Océan Indien.

**TIT carto :** le guide cartographique est en attente de validation par l'IRD. La base de données SEXTANT va ouvrir un site thématique IFRECOR pour banqueriser l'ensemble des cartes de l'outre-mer.

**TIT Resobs** : transfert des données COREMO vers la base de données BDRécifs, plate-forme publique à caractère évolutif qui sera opérationnelle courant 2014 ; chacun des outre-mer français aura désormais un référent technique GCRMN nommé par les ministères, avec une lettre de mission rédigée pour chacun. Ces référents seront notifiés au secrétariat de l'ICRI

**TIT changement climatique**: les données sont actuellement collectées dans les outre-mer pour alimenter l'observatoire du changement climatique. Parmi ces données, celles relatives à l'acidification nécessitent l'intégration de plusieurs paramètres, qui rend l'analyse compliquée, tout particulièrement pour les Collectivités du Pacifique.

**TIT AMP** : l'appel à manifestation d'intérêt à destination des gestionnaires a été lancé début juin. Les projets ont pu être déposés jusqu'au 5 juillet. 6 projets ont été retenus pour un co-financement :

- Deux projets présentés par la réserve naturelle nationale de St Martin, l'un sur l'état de référence des récifs et écosystèmes associés des îles du Nord et l'autre sur l'état de référence de la population de requins citrons ;
- Le projet de la réserve naturelle nationale marine de La Réunion : appropriation et acceptation sociale de la réserve dans le contexte de risque requin ;
- Le projet EFEHMAR du Parc naturel marin de Mayotte : état et fonctionnalité écologique d'habitats marins remarquables ;
- Le projet PUKATAI de la Fédération culturelle et environnementale des Marquises Motu Haka : réseau pilote d'aires marines éducatives aux Marquises, Polynésie française ;
- Le projet porté par l'IFREMER sur la formation et le développement des outils Pampa, sur les réserves naturelles nationales marines de La Réunion, de St-Martin, sur le parc naturel marin de Mayotte et sur les aires marines protégées de Nouvelle-Calédonie.

**TIT socio-économie** : mise en place prochaine d'un groupe de travail sur les mesures compensatoires avec pour objectif la réalisation d'un guide pour l'application des mesures ERC, Eviter Réduire Compenser.

**TIT communication** : lancement de la 3<sup>ème</sup> édition de la Palme IFRECOR et préparation d'événements pour célébrer les 15 ans D'IFRECOR en 2014-2015.



## LA PALME IFRECOR 2013

### ESTLANCÉE

**L'IFRECOR – Initiative française pour les récifs coralliens – organise depuis 2011 le concours Palme IFRECOR à destination des élus des collectivités d'Outre-mer. Ce concours a pour objectif de récompenser les actions et politiques exemplaires mises en œuvre pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens et de leurs écosystèmes associés (herbiers et mangroves). Les élus d'outre-mer ont jusqu'au 18 octobre pour se porter candidats.**

## Mécénat IFRECOR: un premier projet

Depuis sa mise en place en 2012, le groupe de travail mécénat a travaillé activement sur la définition d'une stratégie mécénat comprenant notamment la rédaction d'une charte éthique et l'identification d'un portfolio de projets « mécénables » au sein de l'Ifrecor.

## La constitution du portefeuille de projets

Le groupe de travail poursuit la constitution d'un portfolio de projets. Dans ce cadre, une formation « mécénat » pour les participants au comité technique a été organisée en collaboration avec l'Institut de FORMation de l'Environnement (IFORE) du ministère de l'écologie. Lors de cette journée de formation, les participants ont pu travailler sur le développement de fiches pour 4 projets présélectionnés par le groupe de travail : la palme IFRECOR, le réseau de suivi participatif des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC), l'édition d'un guide sur les coquillages de Mayotte et l'investissement privé dans la gestion des récifs coralliens. La priorité de la démarche mécénat pour l'IFRECOR reste de pouvoir financer des actions identifiées comme prioritaires dans son programme d'action quinquennal.



## Une collaboration avec la Fondation Daniel Jouvance

En parallèle et en dehors de cette démarche, la Fondation Daniel Jouvance a contacté le MEDDE en début d'année pour solliciter un avis scientifique et technique sur son projet « Cœur de Corail ». Le groupe de travail mécénat, appuyé par les experts de l'IFRECOR a pu accéder à la demande de la Fondation et émettre un avis sur cette opération qui vise à inciter l'élevage de 10 000 colonies de corail dans des nurseries et leur réimplantation dans les zones dégradées par les activités humaines.

La Fondation a ensuite proposé à l'IFRECOR de soumettre un projet de partenariat pour la mise en œuvre de « Cœur de Corail ». A ce stade, le site de Mayotte pour l'océan Indien et de Tahiti pour l'océan Pacifique ont été retenus pour participer au projet. Un 3<sup>ème</sup> site dans l'océan atlantique reste à préciser durant l'année 2014. La proposition d'IFRECOR sera soumise au Conseil d'administration de la Fondation Daniel Jouvance le 7 novembre prochain pour validation.

## L'observatoire national de la biodiversité (ONB)

L'ONB est un projet porté par la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du ministère en charge de l'écologie, appuyé par le service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère et par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Il s'intègre dans la politique relative à la biodiversité. L'ONB informe de manière synthétique sur l'état et l'évolution de la biodiversité ainsi que sur les interactions entre biodiversité et société.

À ce titre, il est chargé de proposer des indicateurs de suivi – notamment pour la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) – et de les mettre à disposition de tous. Un des trois jeux d'indicateurs déjà proposés à l'heure actuelle fait référence aux spécificités des territoires ultra-marins, dont un sur les récifs coralliens relatif au taux de recouvrement en corail vivant, ce qui n'est pas jugé satisfaisant. L'IFRECOR va appuyer le travail de l'ONB en lui fournissant 1 ou 2 indicateurs pertinents pour renseigner l'état des récifs coralliens. Cette démarche doit s'inscrire dans une perspective plus large pour L'IFRECOR de définition d'un ensemble d'indicateurs susceptibles d'alimenter un observatoire des récifs coralliens. Plus d'infos sur l'ONB : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>

## Conférence environnementale

La prochaine conférence environnementale s'est tenue les 20 et 21 septembre derniers au Conseil économique, social et environnemental. Elle réunira les collègues du précédent Grenelle de l'Environnement ainsi que les parlementaires. Cinq nouveaux chantiers ont été identifiés parmi lesquels la biodiversité marine, la mer et les océans dans la perspective de renforcer les connaissances et la protection de l'environnement marin en métropole et en outre-mer. Concernant l'outre-mer, la conférence a débattu des moyens de renforcer l'action de la France dans le suivi des récifs coralliens, la valorisation des services rendus par les écosystèmes ainsi que la connaissance et la protection des mangroves.

Un compte-rendu des résultats de cette conférence sera disponible dans le prochain bulletin.



## INFORMATIONS ULTRAMARINES

### Opération Planugwa (*Planula* (larve) gwa de Guadeloupe) – Franck Mazéas

2013 marque la 5ème édition de l'opération Planugwa, initiée en 2009 par 3 Aquariums (Guadeloupe, Oceanopolis et La Rochelle), et Franck Mazéas, avec le soutien de la DEAL.

Le succès de cette opération est le fruit du regroupement d'expériences et de compétences. Depuis 2003, l'aquarium de Guadeloupe met à disposition ses installations et ses moyens nautiques pour l'observation de la ponte de 2 espèces coralliennes du genre *Orbicella* (anciennement *Montastrea*) et *Diploria*. Dominique Barthelemy (Océanopolis) a participé en 2006 et 2007 aux suivis du groupe SECORE (SEXual CORal Reproduction) à Porto-Rico sur la reproduction du corail *Acropora palmata*.

Planugwa a permis la compréhension de phénomènes jusqu'à maintenant inconnus, l'acquisition d'une expérience dans la capture de gamètes de coraux, leur élevage in vitro et le contrôle de leur fixation et de leur croissance sur des supports adaptés. L'objectif final de l'opération est de relâcher ces colonies dans le milieu naturel afin de restaurer durablement les récifs coralliens.

La phase terrain d'une semaine s'est déroulée en août sur la côte sous le vent. Elle a permis de récolter des gamètes d' *Orbicella annularis*, *Orbicella faveolata* et pour la 1<sup>ère</sup> fois de *Acropora palmata*. La fécondation a eu ensuite lieu dans les aquariums. Les larves se fixent sur des supports adaptés depuis début septembre. Les premiers résultats de taux de fécondation, d'apparition des larves et de taux de fixation sont très encourageants.



Suivez Planugwa sur les réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/planugwa>

<http://planugwa2013.wordpress.com/>

## Lutte contre l'invasion du poisson lion dans les Antilles françaises – Franck Mazeas

Le poisson lion (*Pterois volitans*) est arrivé sur les récifs de la mer des Caraïbes au début des années 90. Les causes de cette invasion restent discutées : cyclones, rejets accidentels d'eaux de ballasts ou d'aquariums. Avec très peu de prédateurs connus, le poisson lion représente une menace importante pour les récifs de cette région puisqu'il s'attaque aux juvéniles de poissons naturellement présents sur les récifs tels que les poissons anges, demoiselles et perroquets. Le mérou est un prédateur naturel du poisson lion mais l'espèce a été massivement pêchée et ne peut en conséquence réguler la population de poisson lion qui croit de manière exponentielle.

En réponse à cette invasion, des initiatives ont été lancées dans la région. L'ICRI, sous secrétariat franco-samoan, a mis en place un Comité Régional ad-hoc « Poisson Lion » en 2010, associant le centre d'activité régional du programme caribéen du PNUE et plusieurs partenaires régionaux (Etats-Unis d'Amérique, Mexique, France, etc.). Les activités de ce comité ont entre autres permis l'élaboration d'une stratégie d'action régionale et d'un manuel de contrôle et l'organisation d'ateliers de formation. Le référent national pour ce comité est JP Maréchal de l'Office Martiniquais de Milieu Marin (OMMM).

Au niveau national, 2 projets de lutte contre l'invasion du poisson lion portés, pour le premier à l'échelle de toutes les Antilles françaises par l'OMMM, pour le second à l'échelle de la Guadeloupe par le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins de Guadeloupe (CRPMEM) ont été lauréats de l'appel à projet SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) sur la lutte contre les espèces envahissantes de 2011. Ils sont depuis mis en œuvre de façon concertée. Plus récemment, la DEAL Guadeloupe en collaboration avec la DEAL de Martinique ont élaboré une stratégie de contrôle du poisson lion aux Antilles françaises. Celle-ci naturellement s'intègre pleinement avec les 2 projets précédents.

Un comité de pilotage créé le 14 mai 2012, regroupe l'ensemble des acteurs (l'OMMM, le CRPMEM de Guadeloupe, le Centre d'Activités Régional pour l'application du protocole SPAW (CAR-SPAW), la réserve naturelle de Saint-Martin, les DM et les DEAL de Guadeloupe et de Martinique et l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy). Tous sont désormais pleinement impliqués de façon concertée et coordonnée dans les actions de contrôle du poisson lion.



## Reef Check France et la Green campagne - Jean Pascal QUOD

La « Green Campaign » (2010-2012), soutenue par la Quiksilver Foundation, appuie des programmes de suivis de l'état de santé des récifs, de sensibilisation des usagers et des actions de restauration, en permettant la formation de nouvelles équipes régionales de Reef check. A travers la « Green Campaign, Quiksilver Foundation a souhaité soutenir Reef Check dans la préservation de la biodiversité sur 4 points chauds coralliens du Sud-Ouest de l'océan Indien : Madagascar, l'île Maurice, Mayotte et l'île de La Réunion. Le rapport rend compte des résultats de ces campagnes coordonnées par Reef check France en collaboration avec les partenaires locaux : à Mayotte, le parc naturel marin et la DEAL, ainsi que Kwezi TV/FM et Pareto ecoconsult, la réserve naturelle nationale marine de La Réunion, à Madagascar, le Parc marin de Nosy Tanikely, et à Maurice les Hôtels Constance Forever Blue.

Ministère  
des outre-mer



Ministère de l'Ecologie,  
du Développement Durable  
et de l'Energie

Site internet : [ifrecor.org](http://ifrecor.org)